

C'est donc une augmentation de \$10,199,642.67 en cinq ans, soit par les castors.

Cette augmentation est représentée par les trois emprunts plus indiqués :

Emprunt du 1er mars 1894.....	\$ 2,920,000 00
“ du 30 décembre 1894....	5,332,976 00
“ du 1er mai 1896.....	1,946,666 67
	\$10,199,642 67

Ces emprunts ont produit les montants suivants, qui ont été encaissés durant les années indiqués dans le tableau :

1894, C. P., page 12.....	\$2,742,076 73
1895, “ “ 12.....	4,108,891 52
“ “ “ “.....	2,723 27
1896, “ “ 14.....	2,044,000 00
	\$8,895,191 52

Il résulte de ces deux tableaux que ces braves castors ont donné des titres ou obligations de la province aux prêteurs pour \$10,199,642.67 et qu'ils n'en ont reçu que \$8,895,191.52, ce qui fait une perte de \$1,304,451.15, ou de 12.78 p. 100 sur le montant des obligations.

C'est un peu raide ; mais, tout de même les \$8,895,191.52 encaissés étaient bien plus que suffisants pour acquitter les \$7,818,286.94 de dette flottante laissée par M. Mercier. Il restait même une balance de \$1,076,904.58.

Les taxes n'étaient donc pas nécessaires pour payer les dettes de M. Mercier.

Autres recettes

A part le produit des emprunts, les castors ont encaissé \$188,500.62 à compte du capital :

Produit de la vente du château Ramsay, à Montréal.....	\$102,145 33
Produit de la ferme Leduc.....	11,321 29
Produit de la vente de diverses propriétés, Québec et Montréal.....	7,116 00
Débentures de la ville de Hamilton, à-compte sur les fonds dépôt entre les mains du gouvernement fédéral.....	17,918 00
Remboursement de prêt fait par l'asile protestant de Montréal.....	50,000 00
	\$188,500 62

Tout cela était du vieux gagné et pouvait payer des dettes de M. Mercier.